



Association VECAM
Rapport financier
Exercice 2013

Association Vecam

c/o Valérie Peugeot, 5 rue Damrémont 75018 Paris

<http://vecam.org> – contact@vecam.org

1 – Présentation des résultats d'exploitation

Le volume global financier est de 22 028 €, contre 71471 € en 2012.

En produits, l'exploitation passe de 40449 € à 10162 €.

Ceci reflète le choix de l'association de poursuivre des activités majoritairement bénévoles et de ne rechercher des subventions qu'à titre exceptionnel.

Le résultat net d'exploitation est donc déficitaire de 11866€ (contre 31 023€ en 2012)

La structure des recettes est la suivante :

- subvention : 9.200€.
- Autres produits (cotisations) 320€

Les charges d'exploitation (22 028€) se composent uniquement d'achats et charges :

- 17082 en prestations de service, qui correspondent aux prestations effectuées par Flore Berlinger pour Ville en Biens Communs et Gazibo pour Remix The Commons ;
- 1052 de frais d'honoraires pour le cabinet Praxor ;
- 1118 pour des frais de déplacements ;
- le solde étant affecté à l'achat de petit matériel, des frais de missions et divers.

Le résultat d'exploitation ne rend pas compte de la deuxième phase du projet Réseaux Citoyens (Mur Mitoyen) dont les éléments financiers apparaîtront dans l'exercice 2014.

Par ailleurs, une partie des dépenses de Remix The Commons feront l'objet d'un remboursement en 2014. Au jour de la rédaction de ce rapport, le bilan financier de ce projet a été validé par le Fond Francophone des inforoutes, principal bailleur.

2 – Présentation du bilan

Le bilan présente toujours un solde positif de 32958.

L'actif était de 44825, desquels ont été soustraits les 11 866€ de déficit d'exploitation.

L'association dispose d'une réserve de 30495€ dont 10 % sont déjà engagés sur l'exercice 2014 pour la couverture des frais de fonctionnement de l'association.

3 - conclusion

Sur le plan financier, l'association VECAM arrive à la fin d'un cycle. Les engagements financiers de VECAM sur les projets conduits au cours des années 2008 – 2013 sont réalisés ou en cours de l'être.

Les réserves permettent à l'association de poursuivre son activité. Une partie de ces réserves devra être consacré à la refonte du site Web de l'association.

Au delà, il sera utile de s'interroger sur l'utilisation de ces réserves afin qu'elle puisse avoir un effet de levier soit à travers la recherche d'alliance avec des partenaires naturels de l'association, soit à travers des levées de fonds sous forme de subventions, ou encore une combinaison de ces dispositifs comme cela a été le cas pour le projet Réseaux citoyens.

Association Vecam

c/o Valérie Peugeot, 5 rue Damrémont 75018 Paris

<http://vecam.org> – contact@vecam.org

Il faut noter que les projets conduits au cours de ce cycle ont permis de financer des charges de fonctionnement (administration, comptabilité, services web, ...) qui dépassent largement les ressources hors financement de projet (cotisations). Aujourd'hui, il est devenu plus difficile de financer ces frais à travers les projets. D'une part le volant d'activité financière s'est réduit et la proportion des frais deviendrait exorbitante, d'autre part, les bailleurs institutionnels sont de moins en moins enclins à participer au financement de ces frais. Il faudra donc réformer le mode de financement courant de l'association en jouant sur les dépenses et sur les recettes.

Claire Brossaud, trésorière

Signature :

Association Vecam

c/o Valérie Peugeot, 5 rue Damrémont 75018 Paris

<http://vecam.org> – contact@vecam.org